

**Zeitschrift:** Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

**Herausgeber:** Alliance de Sociétés Féminines Suisses

**Band:** 70 (1982)

**Heft:** [2]

  

**Artikel:** Groupes & associations

**Autor:** ams / jhd / cc

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-276379>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 02.02.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# D'un canton à l'autre

## Genève

### Salaire inégaux : réponse du Conseil d'Etat

Dans notre numéro de novembre 1981, nous publions la question écrite de M. François Brutsch, député au Grand Conseil du canton de Genève, à propos de salaires inégaux, versés par Manpower, entre hommes et femmes qui préparent les plateaux-repas à l'aéroport de Cointrin.

La réponse du Conseil d'Etat à cette question est la suivante:

« Le Département de l'économie publique, autorité compétente en matière d'inspection et de relation du travail et de la délivrance annuelle de l'autorisation d'exploiter une agence de travail temporaire, préoccupé par le problème posé, est intervenu auprès de l'entreprise Manpower et a constaté qu'à qualification et travail égaux, les salaires entre hommes et femmes sont égaux; en fait, Swissair dispose pour son personnel de restauration de quatre qualifications différentes, soit :

- des cuisiniers pour la préparation des plats;
- des aides-cuisiniers ou aides-cuisinières pour la manutention des plats;
- des manœuvres pour le transport à l'avion et retour;
- des aides pour prendre les plateaux au retour des avions, trier la marchandise et jeter les détritrus.

Dès lors, les différences de salaires relevées ne sont dictées que par la qualification différente de l'employé, ou un travail différent. Ainsi, un aide-cuisinier ou une aide-cuisinière ont un salaire égal pour un travail égal. Le respect du principe de l'égalité des salaires conformément à la votation du 14 juin est donc respecté.

Enfin, le Conseil d'Etat ne manquera pas de revenir sur l'application du principe précité dans le cadre de sa réponse à la motion concernant « l'application de l'égalité des droits entre hommes et femmes dans le canton de Genève » (M143).

Au nom du Conseil d'Etat :

Le chancelier :  
D. Haenni

Le président :  
R. Ducret

### Une femme au Parquet (FR)

Le Conseil d'Etat a nommé, le 1er décembre 1981, Anne Guisolan substitut II du procureur général. Par cette nomination, une jeune juriste de 29 ans devient la Fribourgeoise la plus haut placée dans la magistrature. Un journaliste a cru devoir souligner qu'en parvenant à cette charge, le nouveau magistrat « ne reniait pas sa nature de femme ». — (bgd)

## Groupes & Associations

### GFFD: encore des démissions (BE)

Nous annonçons, dans notre dernière édition, la démission de Geneviève Aubry en tant que présidente du Groupement féminin de Force démocratique (GFFD). Quatre autres membres du comité ont également signifié leur intention de se retirer. (ams)

### Infirmiers(ères) : Une décision regrettable (NE)

Faute de dévouement, la section de Neuchâtel—Jura de l'Association des infirmières et infirmiers assistants prononcera sa dissolution lors de sa prochaine assemblée, le 12 février, à Neuchâtel. La présidente de section, Mme Pécaut qui a assumé cette fonction pendant quatorze années, espère néanmoins qu'une telle décision fera réfléchir et suscitera une prise de conscience parmi les membres: Mme Pécaut souhaite qu'un jour, sous l'effet des nécessités, la section renaisse pour promouvoir et défendre cette profession d'aide humanitaire. — (jhd)

### A Genève: un groupe d'initiative de l'OFRA

Une quarantaine de femmes se sont rencontrées à Genève au mois de décembre 1981 pour la création d'un groupe d'initiative de l'OFRA en Suisse romande. L'OFRA, Organisation pour la cause des femmes, compte actuellement quelque 1 500 membres en Suisse alémanique, répartis en douze sections cantonales. Les buts de cette organisation sont principalement la lutte pour une société sans discrimination de sexe et l'engagement des femmes pour leurs droits politiques, sociaux et économiques. Le groupe d'initiative genevois se propose de prolonger les actions de l'OFRA en Romandie, où celle-ci n'avait guère de contact jusqu'à maintenant. Une première action a été menée avec succès par le groupe genevois, sous l'impulsion de l'OFRA nationale: un très grand nombre de lettres de soutien à l'OFRA dans son procès contre les tirs d'officiers (voir Suisse) a pu être récolté en Suisse romande par le groupe d'initiative de Genève. Avant d'envisager la création d'une section de l'OFRA à Genève, le groupe d'initiative compte former d'ores et déjà des groupes de travail sur différents thèmes: scolarité, médias, défense nationale, réflexion féministe, et d'autres encore. Une nouvelle réunion a lieu à la fin du mois de janvier, où seront décidés plus en détail les actions à entreprendre et les thèmes à retenir. Il est possible d'obtenir la plateforme et les statuts de l'OFRA en écrivant à l'OFRA, case postale 2, 1227 Carouge. — (cc)

## A notre agenda :

### Centre-femmes (GE) Bd St-Georges 5

19 février (soir) : bal masqué.  
12 mars : soirée d'atelier : batik, dessin, crochet, etc.  
Inscription au 96 66 62.

### Maison de la femme (VD) Eglantine 6, Lausanne

11 février, 14 h. 30 : assemblée générale de l'Union des femmes de Lausanne et de la Fondation Madeleine Moret.

Du 19 février au 6 mars : huiles et estampes de Rudolf Deertz (14 h. 30 à 18 heures, sauf le dimanche).

22 février, 20 h. 15 : présentation de la mode nouvelle (organisée par l'Union suisse des métiers de la mode). Entrée : Fr. 6.— (membres) et Fr. 10.—

24 février, 15 heures et 20 h. 30 : « Lumière sur un lac », film de Samuel Monachon. Entrée libre.

4 mars, 20 h. 15 : Mieux connaître nos assurances maladie, par Mme J. Monnerat (organisé par la FRC).

Les lundis 1er février, 1er mars et 5 avril, de 9 heures à 10 h. 30 : conseils de couture par professionnelle.

### La Mauvaise graine organise : (VD)

6 février, de 14 à 17 heures : « L'auto-examen du sein », film réalisé par l'Ecole du Bon Secours, et exercices pratiques. Ce cours a lieu à l'atelier de danse, rue de l'Alé 30, 2e étage. (Prière de s'inscrire à La Mauvaise graine, 4 pl. du Tunnel, 1005 Lausanne).

### Lyceum-Club (VD) rue de Bourg 15, Lausanne

5 février, 17 heures : Jacqueline Veuve, cinéaste, parle de son travail.

12 février, 17 heures : récital de Marlis Satchi-Metzler, violoniste et Lotte Gautschi, pianiste.

19 février, 17 heures : Paulette Bordeaux présente Paul Klee, l'homme et le peintre à travers ses lettres (diapos).

26 février, 17 heures : Bertrand Nobs présente son film sur la place Saint-François.

### Lyceum - Groupe de Neuchâtel

Jeudi 11 février — Soirée commune au Club de La Chaux-de-Fonds où parlera Mme Perle Bugnion-Secretan de « La Suisse et l'ONU ». Départ du train de Neuchâtel, à 17 h. 24, retour avec celui de 21 h. 44. Pour les détails, consulter le programme de La Chaux-de-Fonds.

Dimanche 28 février — 2e concert du dimanche, à la Salle de musique des Fausses-Braies, donné par Walter Ammann, violoniste et Renate Dänel, pianiste. Au programme, des œuvres de Mozart, Jean Nyder et Grieg.